

**V**oici aujourd'hui l'histoire du petit Jules. Vers les années 1900, il habitait à Hem, une petite ville du Nord de la France, située près de Roubaix. La plupart des habitants travaillaient dans le textile, soit à domicile ou dans l'usine proche.

A l'époque, l'école primaire n'était pas mixte. Les garçons allaient à l'école des garçons et les filles à celle des filles. De plus, nous étions en pleine bataille sur la séparation de l'église et de l'Etat.

Le maire venait de décider la construction d'une école de garçons et une de filles au hameau des Trois Baudets avec 4 classes chacune. Chaque école avait un logement de fonction pour le directeur. C'est ainsi qu'en 1902, l'école Paul Bert et l'école Jules Ferry accueillaient leurs premiers élèves. A l'époque, le paysage était très différent, on pouvait encore apercevoir de nombreux champs autour des écoles et de l'église St Joseph. Les quartiers ouvriers viendront plus tard.

### **Le 29 janvier 1902 :**

Le Ministre de l'Instruction publique approuve le projet de construction de deux écoles de deux classes pour chaque sexe au hameau des Trois Baudets. Cette création est de toute nécessité pour ce quartier qui se trouve à 3 km des écoles actuelles. Jusqu'à présent, il n'existait qu'une école de garçons à 4 classes et une de filles à 3 classes.

Par ailleurs, ces écoles doivent réunir plus du tiers de la population scolaire de la commune qui doit se rendre, actuellement, dans les écoles des communes voisines. Le Conseil décide que la maison Goudaillez sur la route départementale et les cinq maisons sur le sentier du chemin pavé de la fosse de la Lévrerie forment la ligne de séparation.



Le 29 janvier 1902, le Ministre de l'Instruction publique approuve le projet de construction des écoles au hameau des Trois Baudets et fixe à 27 000 Frs en capital, la subvention qui sera allouée à la Commune d'HEM. Il ajoute que le Conseil Général, dans sa séance du 16 avril 1901, a accordé un secours du département de 4 300 Frs. Le montant du devis étant de 56 959 Frs, le Conseil Municipal décide donc, le 15 février 1902, de contracter un emprunt de 25 659 Frs au crédit foncier au taux de 3,85 % qui sera amorti en 30 ans en payant une annuité de 1 449,63 Frs.

Dès l'ouverture de ce groupe et vu la nouvelle répartition des élèves de la Commune, un poste d'instituteur est supprimé à l'ancienne école de garçons du centre, pour la rentrée du 1er octobre 1902 suite à une demande de Monsieur le Préfet en date du 13 septembre.

Au sujet des limites du territoire à établir pour les enfants devant fréquenter les nouvelles écoles du hameau des Trois Baudets, le Conseil décide, sur la proposition de Monsieur le Maire que la maison GOUDAILLEZ, sur la route départementale et les cinq maisons sur le sentier de la dite route ou chemin pavé de la fosse de la Lévrerie forment la ligne de séparation.

Il est ensuite décidé que les classes seront éclairées au gaz et que les maisons d'habitation auront un bec dans le couloir et deux dans l'intérieur.



Malgré tout, la population scolaire augmente et le Conseil Municipal envisage la construction d'une classe supplémentaire à l'école des filles Paul Bert pour la somme de 9 400 Frs subventionnée à raison de 2 545 Frs par l'Etat et 650 Frs par le département construction qui deviendra effective fin 1911.

Le 2 septembre 1911, Monsieur Jean Baptiste PREVOT Conseiller, demande à ce que une délimitation soit faite pour la fréquentation des écoles. En principe, il ne peut être établi de délimitation de cette nature lui est-il répondu, les écoles devant recevoir les enfants de n'importe quel quartier à condition qu'il y ait de la place pour les admettre. Au sujet des récompenses à accorder aux enfants ne fréquentant pas les écoles communales d'HEM, le Conseil décide que seuls les enfants du Civron y auront droit sans doute parce qu'il est le seul point vraiment excentré du village par rapport aux écoles.

Pour la première fois au début de 1904, le registre des délibérations mentionnent les noms des écoles : Paul Bert (garçons) et Jules Ferry (filles) au lieu de groupe scolaire des Trois Baudets habituellement employé.

Lors du vote du budget de l'année 1912 sur proposition de Monsieur VINCENT, il est décidé de donner deux paires de galoche aux enfants des écoles communales.

Par délibération du 20 juin 1914, le Conseil avait adopté un projet d'acquisition de terrain appartenant à Monsieur FLIPO pour agrandissement des jardins des écoles Paul Bert et Jules Ferry d'une superficie de 2 500 m<sup>2</sup>.

A cet effet, un crédit de 4 000 Frs fut inscrit au budget additionnel de 1914. Par suite des événements de guerre, le projet ne put être réalisé de suite et le crédit prévu pour l'acquisition du terrain fut affecté par délibération du 4 août 1914 approuvée le 6 du même mois, à être employé en distributions de denrées alimentaires.

Le 22 août 1919, le Conseil maintient le projet d'acquisition de ce terrain et pour y parvenir vote un crédit de 4 000 Frs.

Le 26 février 1921, en vue de l'application de la loi sur l'éducation physique, un projet d'aménagement de terrain sportif récemment acquis atterrissant aux écoles Paul Bert et Jules Ferry est approuvé pour un montant de 4 795,95 Frs.

Le 6 février 1926, à la demande du personnel enseignant, le Conseil décide de faire l'acquisition de deux appareils de cinéma qui seront installés l'un au centre, l'autre aux écoles des Trois Baudets.



A la rentrée de 1930, un deuxième poste d'adjoint est créé à l'école Jules Ferry et un troisième à l'école Pasteur.

Le 3 avril 1931 à 19 H 30, le Conseil décide de célébrer le 19 avril le cinquantenaire de l'oeuvre de Jules Ferry par une manifestation dont les détails paraîtront ultérieurement.

A la rentrée d'octobre, par suite du développement intensif du quartier des Trois Baudets, 172 filles sont inscrites à l'école Paul Bert, une quatrième classe est ouverte la moyenne réglementaire étant de 40 élèves par classe.

Ce n'est qu'en 1936 que l'école Paul Bert sera agrandie et aménagée (rehaussement) avec toutefois bien des difficultés puisque les travaux seront arrêtés pendant plusieurs mois faute de fonds disponibles pour payer les entrepreneurs. La situation est difficile, le chômage sévit partout en France et des économies doivent être faites avec l'aide des instituteurs. Monsieur BEGHIN, adjoint, propose la suppression des voyages à la mer qui récompensent les lauréats du C.E.P. Au contraire, Monsieur MARQUETTE, Conseiller, demande que cette faveur soit accordée également aux élèves des écoles libres qui auront obtenu le certificat complémentaire. La proposition est adoptée par 12 voix contre 10 et sera maintenue à la session suivante malgré le refus préfectoral du 24 janvier 1936.

Pour le budget communal de 1940, Monsieur MARQUETTE, Conseiller Municipal, veut supprimer le supplément de traitement aux instituteurs mais l'Assemblée maintient le crédit de 6 000 Frs et double le crédit pour la distribution de vêtements chauds aux enfants des écoles qui passe de 7 000 Frs à 15 000 Frs.

HEM compte quatre écoles : école de garçons Victor Hugo à trois classes, école de filles Pasteur à trois classes, école de garçons Jules Ferry à quatre classes et école de filles Paul Bert à cinq classes.

Deux cantines sont créées, l'une à la salle des fêtes pour le groupe des écoles du centre, l'autre à l'école Paul Bert pour les écoles des Trois Baudets. Le secours national prête deux cuisiniers les demandes de vivres et de charbon sont faites. Le repas se compose d'un potage, d'un plat de légumes et d'un verre de bière. Son prix est fixé à trois francs. Pour ce faire, Monsieur le Maire a reçu un don de 25 000 Frs d'un généreux donateur dont nous ignorons le nom.



A la rentrée scolaire 1948-1949, vu l'effectif scolaire grandissant, une classe de l'école Pasteur est agrandie du volume de la pièce voisine par abattage du mur de séparation.

C'est à cette époque qu'une femme de service sera affectée dans chacune des classes enfantines des écoles Paul Bert et Pasteur.

Le 26 août 1948, un incendie dû à une cause indéterminée endommage gravement une aile du bâtiment de l'école Paul Bert. En septembre 1948, les travaux de réfection sont confiés à Monsieur Jules CONSTANT entrepreneur de charpente et menuiserie à HEM pour la somme de 255 000 Frs et à Monsieur Eugène DEWAILLY-FARVACQ entrepreneur de couverture à HEM également pour la somme de 160 000 Frs.

La population scolaire du quartier des Trois Baudets augmente régulièrement en raison de la construction de nouvelles habitations par le C.I.L. ce qui nécessite la réouverture de la quatrième classe de l'école Jules Ferry et la cinquième classe de l'école Paul Bert.

Le 27 janvier 1950, la municipalité tente d'acquérir par voie amiable un terrain sis rue du Maréchal Foch en vue de la construction d'une école maternelle et sollicite la déclaration publique du projet qui est approuvé par arrêté préfectoral en date du 20 février 1951. Le 18 mai 1951, le Conseil Municipal adopte le programme établi par Madame l'Inspectrice des Ecoles Maternelles. Le devis établi par Monsieur LEMAN et Monsieur VERDONCK, architectes à Roubaix s'élève à la somme de 36 527 714 Frs.

De même, deux salles de classe meublées étant disponibles à l'école Paul Bert, une classe supplémentaire de filles est ouverte. D'autre part, l'école Paul Bert disposant de 2 cours de récréation (1) il est possible d'installer la classe supplémentaire de garçons (école Jules Ferry) dans l'école des filles.

A la rentrée de Pâques 1952, une 6ème classe est ouverte à l'école Paul Bert et une 7ème à la rentrée scolaire d'octobre. Les locaux sont libres mais il y a lieu d'acquérir du mobilier scolaire d'un coût total de 284 940 Frs.

Le 31 mai 1952, deux habitants d'HEM sont pris en flagrant délit par la police alors qu'ils peignent des inscriptions à la peinture blanche sur le mur de l'école Jules Ferry. Ils seront poursuivis en justice.

Une cinquième classe est ouverte dans cette école à compter du 1er octobre. Le 15 septembre 1953, l'école maternelle Jean de la Fontaine est ouverte, elle comprend 3 classes, une salle de repas, une salle de propreté, un couloir et un bureau de direction.

Le matériel de la classe enfantine de l'école Paul Bert y est transféré et 538 403 Frs sont nécessaires pour le reste du mobilier.



Le projet de construction du groupe scolaire dans le quartier des Hauts Champs est en attente depuis 1959 et n'a pu bénéficier de l'aide financière de l'Etat en 1961. De ce fait, la rentrée scolaire s'est effectuée dans des conditions difficiles, les enfants habitant le nouveau quartier s'étant fait inscrire dans les écoles les plus proches : Jules Ferry et Paul Bert.

L'inspection académique a créé deux nouvelles classes qui fonctionnent dans des locaux provisoires, celle des garçons dans un vestiaire sportif, celle des filles dans l'ancienne cuisine des cantines. Cette situation ne peut durer et la ville passe commande des classes préfabriquées type B.S.M. :

- 1 bâtiment de 2 classes destiné à compléter l'école Jules Ferry pour le prix de 34 500 N.Frs,
- 1 bâtiment identique pour l'école Paul Bert,
- 1 bâtiment de 2 classes, un préau et un bâtiment sanitaire destinés à compléter l'école maternelle La Fontaine, avenue Foch pour le prix de 61 450 N.Frs,
- 1 bâtiment sanitaire destiné à compléter les cantines scolaires d'Hem Centre pour le prix de 7 550 N.Frs.

Le 13 juin 1962, compte tenu que la population de ce quartier s'est encore accrue et à la demande de Madame l'Inspectrice de Ecoles Maternelles, le projet initial est complété par l'adjonction d'une école maternelle de trois classes avec salle de jeux, salle de repas privée.

Au cours de la même séance, le Conseil Municipal d'Hem déclare approuver l'avant projet d'aménagement de terrain scolaire d'éducation physique et sportive destiné aux enfants des écoles. Pour la rentrée scolaire 1962-1963, du fait de l'accroissement des effectifs, il s'avère indispensable de construire deux classes mobiles sur un terrain appartenant à la ville et situé Avenue du Maréchal Foch. L'une complétera l'école Jules Ferry, l'autre l'école Paul Bert situées à proximité.

En septembre 1970, une classe mobile supplémentaire est installée à l'école mixte du Parc.

74 505,30 Frs sont inscrits au budget de 1971 pour l'acquisition de 7 835 m<sup>2</sup> de terrain destiné à recevoir les installations sportives du C.E.S. Albert Camus.

Durant les vacances scolaires, les écoles Paul Bert et Jules Ferry font l'objet d'une rénovation de l'éclairage, les chassis sont remplacés et les sanitaires aménagés et ce, pour plus de 100 000 Frs.



En début d'année 1972, un programme de construction de 430 logements individuels est en cours de réalisation dans le quartier de "La Vallée" et, de ce fait, l'implantation d'un groupe scolaire est indispensable.

En même temps est décidé la construction de trois restaurants scolaires, l'un au Parc, l'autre à Beaumont, le troisième à l'école La Fontaine pour un coût total de 750 000 Frs qui sera financé par un prêt de somme égale d'une durée de 20 ans auprès de la Caisse d'Epargne de Roubaix.

Le 1er décembre 1972, le bassin scolaire de natation du Parc de la Mairie reçoit ses premiers élèves ainsi que le gymnase.

Quatre classes sont ouvertes à Longchamp II, Paul Bert, au Parc, à Madame de Sévigné.

Le 9 décembre 1973, l'entreprise RABOT DUTILLEUL de Croix emporte le marché de 1 728 000 Frs pour la construction du groupe scolaire "La Vallée".

En janvier de l'année suivante la chauffage central est installé dans les écoles Paul Bert et Jules Ferry et le 28 février, l'école primaire mixte Longchamp II prend la dénomination : école Saint Exupéry et la maternelle : école George Sand.

En septembre 1975, l'école de garçons Jules Ferry devient une école mixte de niveau 2, c'est-à-dire les classes de CE2, CM1 et CM2. L'école des filles Paul Bert devient école mixte de niveau 1 c'est-à-dire les classes de CP et CE1.

Conformément à l'article 3 du décret du 7 avril 1887, le 9 juin 1978, le Conseil Municipal entérine la décision de Monsieur l'Inspecteur d'Académie qui après avoir soumis au Comité Technique Paritaire Départemental des Instituteurs, la situation de l'école mixte de Niveau I Marie Curie, a retenu pour cette école l'ouverture d'une classe d'adaptation à compter du 14 septembre 1978. Par contre, une classe sera fermée.

Durant la même séance, l'Assemblée décide l'acquisition d'une parcelle de 1122 m2 en vue de l'agrandissement de la cour des écoles Paul Bert et Jules Ferry dont la réalisation doit se faire cette année.